

# AUXONNE 1919-2020 : ÉLECTIONS MUNICIPALES ET PANDÉMIES VIRALES (1)

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

du 30 Novembre 1919

Les Conseillers municipaux sortants ont établi leur liste en s'adjoignant le concours de plusieurs de nos concitoyens.

Une deuxième liste, sur laquelle j'ai l'honneur d'être porté, sollicite les suffrages des électeurs de la 1<sup>re</sup> section.

On parle même d'une troisième liste.

Etant candidat, je n'userai pas des moyens de publicité qui sont à ma disposition pour critiquer mes adversaires.

Au contraire, la situation est loin de me déplaire. Les électeurs ne pourront pas se plaindre d'être dirigés par quelques personnes, ils auront de ce fait l'embaras du choix.

Les électeurs, stimulés par le nombre des candidats, se rendront plus nombreux au scrutin, et ceux qui sortiront victorieux de cette lutte toute courtoise seront certains d'avoir les sympathies de leurs concitoyens.

Pour terminer, j'engage les électeurs à voter pour les citoyens qu'ils jugeront les plus capables de soutenir les intérêts de notre chère cité.

**NOTE**  
Dans cette déclaration, l'imprimeur  
du journal, par ailleurs candidat, s'explique

VIVE AUXONNE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !  
**Ch. BESSON.**

## ÉLECTIONS MUNICIPALES du 30 Novembre 1919

### Aux Électeurs de la 1<sup>re</sup> Section !

Chers Concitoyens,

L'intérêt général de notre cité doit avant tout primer celui de quelques personnalités.

Nous nous présentons à vos suffrages, non pour faire de la politique, mais uniquement pour régler au plus tôt et au mieux des intérêts de tous, les nombreuses et délicates questions qui sont depuis trop longtemps en suspens.

Une des plus importantes est, sans contredit, l'alimentation de notre ville en eau potable. Le projet qui devait être exécuté en 1914 a été ajourné par les douloureux, mais glorieux événements, qui se sont succédé pendant les cinq dernières années. Aujourd'hui, bien que ce projet reste le même, son exécution va nécessiter de nouvelles études très approfondies et de fortes dépenses.

La situation budgétaire de notre ville est actuellement satisfaisante, mais les charges nouvelles qui vont peser sur les contribuables seront lourdes ; leur répartition devra donc être faite avec beaucoup de compétence, de clairvoyance et d'équité.

Pour les résoudre au mieux des intérêts de la ville et de tous, nous prions nos Concitoyens d'envoyer au Conseil municipal des mandataires indépendants et dévoués.

Si vous nous accordez vos suffrages, nous nous efforcerons de mériter votre confiance en nous consacrant sans réserve à la réalisation de tous les projets en cours et à venir et à la bonne gestion des finances de la ville d'Auxonne.

VIVE AUXONNE !  
VIVE LA RÉPUBLIQUE !

ARTINGER EUGÈNE, Négociant, Directeur de la Société de gymnastique « l'Etoile Auxonnaise » ;

BESSON CHARLES, Imprimeur ;

BURGIARD HUGUES, Chef de bataillon en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur ;

DELAVEUVE PIERRE, Employé de Commerce ;

FINCK JOSEPH, sous-officier en retraite, décoré de la Médaille Militaire, Forgeron aux Acéries ;

GAVILLON RENÉ, Blessé de guerre, Croix de guerre, Président de la Section des Mutilés du canton d'Auxonne ;

MAGNIEN HENRI, Marbrier ;

MONIN JOSEPH fils, menuisier ;

MOREAU LOUIS, Docteur en Médecine, Blessé de guerre et Croix de guerre ;

MOUTILLARD VICTOR, Capitaine en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur ;

NICOD ANDRÉ, Liquoriste ;

NURDIN EMILE, Négociant ;

PHILIRPE JOSEPH, Maître d'Hôtel.

Candidats Républicains

M. René GAVILLON déclare qu'il est à la demande des Membres de la Section Auxonnaise des Mutilés qu'il a accepté d'être porté sur une liste.  
**René GAVILLON.**

## ÉLECTIONS MUNICIPALES du 30 NOVEMBRE 1919

LISTE D'UNION RÉPUBLICAINE ET SOCIALE

Aux Electeurs de la première Section

Chers Concitoyens,

Nous sollicitons vos suffrages pour faire partie du nouveau conseil municipal.

Une partie de notre liste est composée de conseillers sortants que vous avez vus à l'œuvre pendant la période difficile que nous venons de traverser, où chacun a apporté sans compter son concours au ravitaillement et à l'administration de la ville.

Les nouveaux candidats sont connus de vous et présentent toutes les garanties nécessaires au mandat qu'ils auront à remplir.

En politique, nous nous présentons comme partisans de l'Union Républicaine et Sociale, indispensable au relèvement de notre pays.

Les principales questions administratives qui devront être l'œuvre de la nouvelle municipalité sont :

En premier lieu, les travaux d'adduction d'eau, dont le nouveau projet, présentant une très forte augmentation de dépenses sur le précédent, vient d'être approuvé par le conseil sortant sur le rapport des commissions compétentes.

L'érection, à un emplacement qui sera judicieusement choisi, du monument à élever à la mémoire de nos glorieux morts.

La construction d'un hôtel des postes dont les pourparlers avec l'administration sont en bonne voie.

L'aménagement de l'abattoir, des lavoirs publics, l'hygiène de la ville, travaux subordonnés à l'installation des eaux.

Les démarches à faire pour arriver à conserver notre garnison.

La mise au point de la question d'ensemble des usines et logements ouvriers pour lesquels des terrains sont réservés.

L'achèvement à bref délai de l'école des filles et l'utilisation des bâtiments de l'école actuelle.

La continuation de l'exploitation en régie des coupes affouagères 6 et 7.

La réfection du théâtre municipal, la remise en état des édifices et bâtiments communaux dont l'entretien a souffert du manque de main-d'œuvre et de matériaux pendant la guerre.

Le pavage de certaines rues et l'amélioration de la voirie en général.

Revision des mesures de police et mise en rapport avec les circonstances et exigences de la vie actuelle.

Profondément attachés aux intérêts et à la bonne administration de notre ville, nous prenons l'engagement de nous appliquer fermement à l'exécution de notre programme.

Si vous, vous nous en jugez dignes et capables, vous nous accorderez votre confiance.

Auxonne, le 26 novembre 1919.

Lu et approuvé :

Les Candidats :

BAUMONT Louis, expéditeur, conseiller sortant ;

BERGEROT Alexandre, cons. sortant ;

BIZOT Justin, mécanicien ;

CHARDON Marius, docteur en médecine ;

DEMONGEOT Gustave, négociant ;

GRANGER Louis, publiciste ;

JOVIGNOT Louis, négociant, officier de réserve, croix de guerre ;

MALARME Charles, peintre aux aciéries, officier de réserve, médaille militaire, croix de guerre ;

MUNIER Charles, notaire, suppléant du juge de paix ;

PERSONNE Louis, peintre, conseiller sortant ;

ROY Isidore, industriel, président de la Commission des allocations militaires, conseiller sortant ;

SENILLE Edmond, expéditeur, conseiller sortant ;

TAINTURIER Arthur, propriétaire, ancien conseiller.

### Aux Électeurs de la 2<sup>e</sup> Section

Aucune liste de candidats ne nous ayant été communiquée, nous regrettons vivement de ne pouvoir les renseigner sur ceux de leurs concitoyens appelés à solliciter leurs suffrages.

**NOTE**

On s'étonnera de ne trouver aucun "granger" ou habitant des hameaux parmi les noms des listes. Il sont, en effet, de la 2<sup>e</sup> section. Nous les découvrirons plus tard !

## Tiré de "L'Écho bourguignon" hebdomadaire auxonnais

Numéro du samedi 29/11/1919

Note : la commune était alors divisée en 2 sections (en gros 1<sup>ère</sup> section ville, 2<sup>e</sup> section campagne). la 1<sup>ère</sup> section élisait 13 conseillers, et la 2<sup>e</sup> 10.

Chacune des sections avait ses électeurs inscrits (et pas d'électrices) et ses propres listes de candidats.

Les 23 conseillers (13+10) éalisaient en leur sein le nouveau maire

C.S.

Diffusion Chantecler mars 2020